

# *L'Éveil de la Bâtiaz*

*Chapitre III - Fête médiévale -fantastique*

*Samedi 29 & Dimanche 30 avril 2023*



La Guilde de Sombre-Sang et l'Association du château de la Bâtiaz vous présentent ses salutations et vous remercient de l'intérêt que vous portez au projet d'animations médiévales pour la fête de réouverture du château qui se déroulera les **29 et 30 avril 2023** au Château de la Bâtiaz à Martigny.

## **But**

L'éveil de la Bâtiaz, chapitre III, est la troisième édition d'une fête médiévale-fantastique organisée au château de Martigny. La première édition avait été organisée en 2019 par un comité privé. Cette nouvelle édition est à nouveau organisée par l'association médiévale-fantastique La Guilde de Sombre-Sang, basée en Valais.

Cette manifestation permet de donner vie à ce lieu historique du patrimoine valaisan et d'en faire un centre de l'univers médiévale-fantastique et de la fantaisie en Valais.

Les fonds éventuels qui pourront être récoltés constitueront le fond de caisse pour les prochaines éditions et nous serviront à l'élaboration de l'espace et des activités au château. Le château a donc besoin de vous, chers artisans, médiévistes, rôlistes, ...

Vous qui êtes fan de fantaisies, de médiévales, de jeux de rôles, de grandeurs natures ou de toutes autres sources de féeries, rejoignez-nous dans cette merveilleuse aventure et contribuez à un projet culturel innovant et plein d'ambition.

## **Synopsis 2023**

Chaque année, le comité de fête crée un synopsis qui constitue l'histoire et son fil conducteur lors des événements de la Bâtiaz. Cette année, le minotaure sera à l'honneur. A très vite pour découvrir cette nouvelle quête !

## **Informations**

La fête se déroulera au château de la Bâtiaz à Martigny, les 29 et 30 avril 2023

Les horaires d'ouvertures sont les suivants :

- Samedi 29 avril 2023 10h00 – 22h30
- Samedi 29 avril 2023, fermeture du marché à 20h00
  
- Dimanche 30 avril 2023 10h00 – 17h00

Défilé en costumes au départ de la place de Rome de Martigny à 10h00.

Plus d'informations sur [www.laguilddesombresang.com/leveildelabatiaz](http://www.laguilddesombresang.com/leveildelabatiaz)

## **Caution de présence**

Les artisans et troupes retenus pour la fête et le marché seront invités à régler leur caution jusqu'au **1er avril 2023** dès que leur dossier aura été validé. Le montant se monte à **100.-** pour les artisans et **150.-** pour les troupes. La caution sera retournée sur réclamation en cas de participation totale et que l'espace mis à disposition de chacun soit rendu en l'état. La caution sert à garantir votre participation. Elle est à verser sur le compte bancaire de la Guilde de Sombre-Sang, Route de Lamberson 24, 3960 Sierre à l'IBAN

**CH57 0900 0000 1428 5596 7**

Les retours des cautions s'effectueront jusqu'au 31 mai 2023.

## Troupes

Les troupes participantes sont issues d'un cadre médiévale-fantastique, quelques soient leurs origines (GN, jeux de rôles, troupes médiévales-fantastiques ou troupes de reconstitution libre d'esprit).

Les troupes s'engagent à porter leurs costumes durant la manifestation afin de préserver l'immersion. Tout article « civil » ou « moderne » est proscrit durant la durée de la fête afin de préserver l'immersion.

Elles sont également conscientes qu'elles doivent fournir une personne de contact à l'organisateur de l'événement. Chaque troupe se doit de verser une caution de **150.-** .

L'organisation de la fête au château de la Bâtiaz se réserve le droit de refuser ou d'exclure des participants de la fête ou à d'éventuelles prochaines éditions dans le cas où l'un d'eux aurait provoqué bagarres, vandalismes ou tout autres abus.

Les activités des troupes devront être réalisées dans un cadre approprié et sécuritaire. Les combats seront exécutés dans l'arène prévue à cet effet.

Les feux sur les campements doivent être allumés dans des bacs à feu ou braseros. Chaque troupe doit être munie de moyens de lutte contre les incendies (*extincteurs, couvertures antifeu, ...*)

Le matériel de lutte contre les incendies sera contrôlé à votre arrivée sur les lieux lors de votre installation par notre **responsable de sécurité**.

En raison des récents travaux sur le réservoir d'eau de l'esplanade, les sardines des tentes ne seront autorisées à être plantées qu'à une profondeur de 15 cm maximum.

Les troupes capables de cuisiner et de se nourrir de manière autonome pourront prétendre à un défraiement pour la nourriture. Si les troupes souhaitent bénéficier des tavernes de la fête, des cartes de consommations à points leurs seront distribuées.

Merci de confirmer votre choix lors de votre adhésion.

## Artisans

Les artisans conviés à la fête s'engagent à proposer de la marchandise en accord avec le thème de la manifestation.

Ils seront costumés pour toute la durée de la fête.

**La fête ne touchera aucunes commissions sur les revenus des artisans.**

Chaque artisan s'engage à verser à l'organisation une caution de **100.-** .

Les artisans recevront une carte de consommation à points repas d'une valeur de 40.- / personne ou pourront se restaurer auprès de la Compagnie Asketill. Ces cartes vous seront délivrées par l'organisation. La restauration pourra se faire selon votre choix aux tavernes de la fête. Les artisans qui souhaitent manger auprès d'Asketill sont invités à se munir de leurs couverts et assiettes.

Nous encourageons vivement les artisans à se restaurer de 11h00 à 12h00 et de 13h30 à 14h30 afin d'éviter la foule de midi.

**Les artisans proposant des articles alimentaires ne sont pas autorisés de vendre leurs breuvages au verre. Cependant, les dégustations sont permises.**

## Bénévoles

La fête recrute des bénévoles pour s'occuper de points tels que service, nettoyage des tables, poubelles, gestion des entrées et propreté des lieux d'aisance. Les bénévoles s'inscrivent pour des tranches horaires définies dans le formulaire d'inscription. Le port d'un costume est obligatoire. L'organisation peut vous en fournir si la demande est faite via l'inscription.

La participation en tant que bénévole vous offre les avantages suivants :

- Accès à la fête les **deux jours**
- Accès pour deux invités de votre choix (*pour un jour de fête*)
- Une carte repas d'une valeur exceptionnelle de **50.-**

Les bénévoles pourront se restaurer au château de la Bâtiaz ou à la taverne du Bec à Soif sur la place du marché.

## **Substance**

Le repas du vendredi soir, samedi matin et du dimanche soir est à la charge des participants. La gestion de l'alimentation pour les visiteurs est gérée par la Bâtiaz et son intendant.

Le restaurant du château vous proposera un repas médiéval sur réservation en trois services sur l'heure de midi. *(Ce point est encore à confirmer).*

La taverne du Bec à Soif de l'Esplanade vous proposera grillades et boissons.

Notre crêpier emmènera vos papilles en voyage avec ces préparations maison.

Afin de ne pas concurrencer les artisans proposant des breuvages médiévaux, les tavernes de la fête ne serviront pas d'hypocras et d'hydromel. La bière sera cependant proposée.

## **Nuitée**

Le logement sur place ou à proximité est à la charge des artisans et des troupes présentes sur l'événement. Les artisans sont autorisés à dormir dans l'enceinte de leur stand. Les troupes dormiront dans leurs espaces respectifs.

**Les lieux seront surveillés par un service de sécurité professionnel durant la nuit.**

## **Accès**

Le site du château est accessible en voiture et remorque afin de déposer le matériel et de monter les campements respectifs.

Les véhicules seront ensuite déplacés au parking de la Bâtiaz *(à côté de Roduit Pneus)* situé au pied du château, réservé pour les participants.

L'organisation de la fête fournit des cartes numérotées à déposer sur les parebrises des véhicules qui devront être déposées par les détenteurs dès que le véhicule sera stationné.

**L'organisation vous recommande vivement de grouper les véhicules afin de faciliter le montage et l'accès à tous les acteurs présents sur le site.**

**Aucun véhicule ne sera autorisé à monter sur les lieux de la manifestation du samedi matin 08h00 jusqu'au dimanche soir 17h30. Merci de votre compréhension.**

Des tranches horaires réservées vous ont été proposées sur le formulaire d'inscription. Tout retard est à votre charge. Nous nous efforcerons de vous faire monter dans les meilleurs délais.

## **Présences**

Les artisans et les troupes sont requis sur place à partir du vendredi 15h00 afin de monter les campements et les échoppes sur les directives de l'organisation de la fête.

Tout véhicule débarquant avant 15h00 sera invité à patienter.

L'organisation vous propose quatre créneaux horaires d'une durée d'1h30 pour vous installer. L'accès difficile au château ainsi que le nombre de collaborateurs à la fête nous impose de réguler les arrivées et départs.

Nous demandons à chaque participant de bien vouloir s'organiser pour déposer le matériel sur l'emplacement attribué au plus vite et de déplacer son véhicule au lieu de stationnement.

Le montage pourra être effectué après coup, même si votre créneau d'accès est dépassé.

## **Campement**

Les feux sont autorisés sur les campements pour autant que chaque acteur soit muni d'un extincteur afin de maîtriser tous risques d'incendies et l'utilisation de bacs à feu en acier ou braseros est **obligatoire**.

Aucun déchet ne sera toléré sur place. Avant votre départ, le responsable des troupes et artisans vérifiera les emplacements des participants. Si les participants possèdent des déchets personnels tels que verre ou aluminium, ceux-ci devront être évacués à leurs frais.

L'immersion doit être préservée pour toute la durée des festivités. Les bouteilles de pet, les canettes et autres articles civiles modernes ne sont pas autorisés durant les horaires d'ouvertures.

## **Sécurité**

Les troupes manipulant feu et armes sont seules responsables des blessures éventuelles causées à eux-mêmes ou aux visiteurs.

Le château de la Bâtiaz ainsi que la Guilde de Sombre-Sang se déchargent de toutes responsabilités en cas d'accidents.

Des agents de sécurité seront présents sur les lieux de la manifestation afin de garantir le bon déroulement de la journée et de contrôler les entrées.

Un service de premiers secours sera également présent sur la manifestation en cas de nécessité.

L'allée principale de la fête conduisant au château devra restée libre durant toute la durée de la manifestation. Elle servira d'accès à l'ambulance en cas d'engagement de celle-ci.

Dans l'attente de partager ce merveilleux événement avec vous tous, recevez nos meilleures salutations,

Pour l'organisation de la fête de l'Eveil de la Bâtiaz,

  
*Délèze Julien*